

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2016

Après avoir constaté que le quorum est atteint, avec la présence de 9 Conseillers, Monsieur Le Maire les remercie de leur participation et déclare la séance ouverte.

Sont absents :

Madame MANHES Nathalie (excusée)
Madame DI LEONARDO Nathalie (excusée)
Monsieur PEJOUX Alain (excusé)
Monsieur THÉROND Eric qui a donné pouvoir à Monsieur DARROT Régis
Monsieur ROUVET Stéphane

Monsieur Le Maire désigne Monsieur CARTERON Jacques comme secrétaire de séance, puis donne lecture du registre des délibérations du Conseil Municipal précédent.

Les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 26 avril 2016.

1- POINT TRAVAUX ÉCOLE – SIEG :

> L'entreprise de gros œuvre THAVE CONSTRUCTIONS travaille en continu avec 4 agents ce qui permet au chantier de tenir les délais. Les voiles béton sont bien avancés et le pignon arrière est coffré.

> Le remblaiement entre le bâtiment et l'aire multi-jeux est effectué. Il reste la pose du goudron.

> Pour la géothermie, les 4 forages de 120 m sont terminés. D'après les techniciens, le sous-sol est très favorable au procédé de chauffage. Il reste à faire le branchement jusqu'à une nourrice à l'intérieur de la chaufferie.

> L'électricien passe ses réservations au fur et à mesure du travail des maçons.

> Les menuiseries intérieures et extérieures sont en commande pour la fabrication.

> Le niveau à 1 m est défini et tient lieu de référence pour tous les corps de métier.

> Simultanément, les travaux d'enfouissement des réseaux par le SIEG touchent à leur fin. La traversée de la D136 devait se faire par forçage en souterrain. Malheureusement, l'opération serait trop risquée à cause d'une conduite de diamètre 400 à 2 m de profondeur. Deux solutions se présentent : soit faire une tranchée dans la rue, soit garder les 2 poteaux. La 1ère solution, la moins pire au niveau paysager, a été retenue.

> Les plaquistes-peintres déploieront une équipe en juillet/août.

2- ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE POUR LE CHANTIER ÉCOLE :

Après diverses consultations, GROUPAMA propose la meilleure offre à 0,80 % du prix TTC prévisionnel de la construction, soit 852 932 €.

Coût de l'assurance : garantie de base = 6 482 €

garantie complète = 6 823,46 €

Monsieur le Maire propose la garantie complète. Au vu de la faible différence, les conseillers optent pour cette solution.

VOTE : unanimité

3- CONVENTION VENTE DU TERRAIN ZE 307 :

Pour la vente de la parcelle ZE 307 située à PRA SOLEIL, 2 propositions d'agence nous sont parvenues : M. NIGOULS et Mme GIRARD.

Parmi les types de conventions proposées, nous retenons la formule convention simple et sans exclusivité qui autorise la vente directe sans passer par l'agence.

VOTE : unanimité

4- CONVENTION DE DÉVERSEMENT DES BOUES DE STATION D'ÉPURATION :

Jusqu'à ce jour les boues des stations d'épuration sont prises en charge par la SAVAC qui les pompe et les évacue. Une année la Curade et l'année suivante, Fontcrépon. La destination de ces boues nous échappe. Récemment, nous avons eu un contrôle de la Police de l'eau et il est de notre responsabilité de démontrer la traçabilité de ces chargements. En 2020, la compétence sera transférée à la communauté de communes qui la mettra en délégation de service public.

Il serait donc souhaitable de se mettre en règle dès maintenant. Proposition de convention avec la Lyonnaise des Eaux, gestionnaire de la station d'épuration d'Issoire organisée en SIREG (Syndicat intercommunal d'Issoire et de sa RÉGion).

VOTE : unanimité

5- VENTE D'UN BIEN DE SECTION ZK 352 AU SIVOM D'ISSOIRE PAR L'EPF-SMAF :

Monsieur le Maire lit la délibération du Conseil municipal indiquant que le SIVOM de la région d'Issoire et de la banlieue de Clermont Sud a confié à l'EPF-SMAF Auvergne l'acquisition des emprises nécessaires à la régularisation du foncier sur les réservoirs d'eau potable avec la création de servitudes de passage. A Yronde et Buron, le réservoir se situe sur la parcelle ZK 352 appartenant à la section d'Yronde.

La section a une superficie de 1 145 m². L'estimation du prix par les Domaines est de 23 €/m².

Monsieur le Maire demande l'accord des Conseillers pour la vente.

VOTE : unanimité

6- ENTRETIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC : SIGNATURE CONTRADICTOIRE ET COTISATION 2016 :

Cette convention se signe chaque année.

> La cotisation est de 0,5 € par habitant sur une base de 700 habitants soit **358,05 €**.

> Sur la commune il y a 207 foyers d'éclairage à 8,10 € par foyer soit **1 676,70 €**.

> Les guirlandes de Noël coûtent **1 218 €**

Coût annuel total = **3 585,64 €**

La question de continuer les illuminations est posée. Proposition de continuer encore cette année.

L'éclairage le matin en juin pour une heure est aussi mis en question. Aujourd'hui le réglage de l'allumage et de l'extinction des lumières ne se fait plus en fonction de la luminosité mais selon l'heure, ce qui n'est pas toujours adapté à la météo.

7- CRÉATION DE 3 CONTRATS JOBS D'ÉTÉ :

Les nombreuses démarches administratives pour 3 jobs d'été dans la légalité nous imposent une délibération pour créer 3 postes « d'adjoint technique territorial de 2^e classe » en contrat à durée déterminée à raison de 90 h.

Les propositions de Manon TITONE, Bastien THÉRON et Géraud DESFARGES ont été acceptées.

Ils travailleront du 18 juillet au 5 août sous la tutelle d'élus pour des tâches d'entretien, nettoyage des locaux communaux, peinture au sol ...

Monsieur le Maire demande l'accord des Conseillers pour créer les postes.

VOTE : unanimité

8- DURÉE D'AMORTISSEMENT SUBVENTION ASSAINISSEMENT ET CONCOURS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal a décidé par délibération d'appliquer pour 2016 la procédure de neutralisation totale au concours versé au Conseil départemental et à la subvention versée au Service Assainissement pour les travaux d'aménagement de la traverse d'Yronde.

Il y a lieu de compléter cette délibération en précisant les durées d'amortissement pour les différents cas.

Monsieur le Maire propose que le concours de 20 500 € versé au Conseil Départemental, le solde du concours de 70 600 € restant dû au Conseil Départemental et la subvention de 66 823 € versée au Service Assainissement soient intégralement amortis en un an sur 2016.

VOTE : unanimité

9- ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT CHEMIN DE SERVOL :

Suite au bornage demandé par la famille VAURIS, une proposition d'arrêté d'alignement consécutif à un dégagement d'un riverain est faite. Ceci nécessite une acquisition par la commune et au préalable une entente avec le dit riverain.

10- SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ET FUSION D'INTERCOMMUNALITÉS

La fusion des 3 intercommunalités : Allier-Comté-Communauté, Gergovie-Val d'Allier et les Cheires est en route. Le périmètre a été défini. De toutes les communes, seule le Vernet Ste Marguerite quitte la nouvelle entité. Il est demandé aux Conseils municipaux de toutes les communes de se prononcer sur le projet de périmètre de la nouvelle EPCI issue de la fusion des 3 communautés.

Les 3 communautés de communes travaillent désormais à définir le nom, le siège, les compétences, les statuts de la nouvelle communauté de communes. Ces propositions seront ensuite votées par le nouveau Conseil communautaire puis entérinées par arrêté préfectoral.

VOTE : unanimité

11- QUESTIONS DIVERSES :

a) Plan Communal de Sauvegarde

Une réunion de la commission urbanisme est prévue le **14 juin** à 20h à la Mairie pour approfondir le sujet et préparer la réunion destinée au public le **MERCREDI 22 JUIN** à 20 h à la salle polyvalente.

La commission pourra aussi aborder la question des biens de sections.

b) Chantier ASEVE

Le chantier du mur de soutènement vers la fontaine de Buron est terminé. Une réception est prévue avec les ouvriers, les personnels d'encadrement et les élus disponibles **JEUDI 2 JUIN** à 11 h à la mairie.

c) Grange à matériel à la Molière

La grange utilisée comme local à matériel communal change de propriétaire. Le bail sera reconduit avec le nouveau propriétaire en attendant de trouver une meilleure solution.

d) École : Spectacle de fin d'année

Il est prévu **VENDREDI 3 JUIN** à 18h30 à la salle polyvalente avec le soutien logistique de l'Amicale laïque.

e) Demande de stage administratif

Thomas PIRES en 1^{ère} année de BTS assistant manager demande un stage de 6 semaines à la Mairie. Nous ne pouvons accepter sa demande faute de moyens d'un suivi correct.

f) Repas du CCAS

Le repas est prévu le **DIMANCHE 27 NOVEMBRE**. Un animateur s'est proposé et un contrat est signé.

g) Fête du 14 juillet

Comme les années précédentes, le Comité des associations va organiser un repas républicain **MERCREDI 13 JUILLET** suivi du feu d'artifice. Le lendemain, les commémorations se dérouleront avec la participation des Anciens Combattants et des Pompiers.

h) Association YRONDE ET BURON PATRIMOINE

La nouvelle association créée fin 2015 s'est mise au travail et des actions ont déjà été entreprises : nettoyage du Pont des Sagnes, débroussaillage de l'Abbaye du Bouchet. L'association ARAMEA d'archéologie a obtenu des subventions pour lancer des travaux de fouilles au Bouchet. Actuellement la cabane de Four Labrouque est en restauration en collaboration avec des habitants de St Babel.

PROCHAIN CONSEIL : MARDI 5 JUILLET